

Direction départementale des territoires
du Lot

Service Eau, Forêt, Environnement

Unité forêt, chasse, milieux naturels

**PROJET DE REVISION
DE L'ARRETE PREFECTORAL DE PROTECTION DU BIOTOPE (APPB)
DES RAPACES RUPESTRES DANS LE LOT
BILAN DE LA CONCERTATION PREALABLE**

Un arrêté préfectoral de protection du biotope (APPB) des rapaces rupestres (Faucon pèlerin et Hibou grand duc) existe dans le département du Lot, depuis 1994. Il vise à protéger des sites de reproduction du Faucon pèlerin et du Hibou grand duc, en tenant compte des usages et pratiques.

Le principe de sa révision a été validé par le Préfet du Lot avec le programme d'action 2014 de la mission inter-services de l'eau et de la nature (MISEN) pour tenir compte de l'évolution des populations d'oiseaux à protéger et de l'évolution des activités susceptibles de porter atteinte à leur biotope.

Dans un premier temps, un travail de compilation et d'analyse des données disponibles a permis l'élaboration d'un premier avant-projet, avec un groupe de naturalistes compétents représentant diverses structures (société des naturalistes lotois, LPO, conseil départemental, parc naturel régional des causses du Quercy, ONCFS).

Par la suite, pour conduire la révision de l'APPB, le choix a été fait d'une concertation aussi large et aussi approfondie que nécessaire, avec l'objectif de construire un projet équilibré, conciliant les enjeux naturalistes avec les enjeux sociaux et économiques.

Une première réunion s'est tenue le 14 avril 2016. La liste des organisations et personnes invitées est jointe en annexe 2. Cette rencontre a permis de préciser les modalités de la concertation :

- concertation ouverte à chacun des partenaires en exprimant le souhait, sur la base d'un avant-projet d'arrêté (présenté le 14 avril 2016) ;
- proposition de rencontre(s) avec chaque partenaire en exprimant le souhait ;
- élaboration de fiches de synthèse rendant compte des échanges et avis exprimés (18 fiches ont ainsi été élaborées) ;
- diffusion des fiches de synthèse à l'ensemble des partenaires avec avis et proposition de la DDT.

La mise en œuvre de cette méthode a donné lieu à 10 réunions techniques et 4 séances de terrain avec les usagers, résumées dans le tableau joint en annexe 1. Deux observations ont été reçues à la DDT, respectivement du maire de Floirac et du maire de Meyronne.

Les discussions ont essentiellement porté sur 14 sites (sur 37) et sur certaines mesures proposés dans l'avant projet.

Parallèlement, la DDT a mobilisé l'expertise naturaliste de la société des naturalistes lotois, de LPO, du conseil départemental, du parc naturel régional des causses du Quercy et de l'ONCFS, pour analyser les remarques recueillies.

Ces contributions ont permis d'améliorer l'avant-projet, dans le sens recherché d'une meilleure prise en compte des usages, avec notamment :

- la réduction du linéaire de 6 sites protégés ;
- une dérogation permanente permettant le maintien de certaines pratiques sur 4 sites ;
- la réduction de la période d'application de certaines mesures de protection (période initialement prévue du 1^{er} janvier au 30 juin dans l'avant projet soumis à la concertation et ramenée à la période du 1^{er} janvier au 15 juin dans le projet actuel)

Le déroulement et le contenu de la concertation, l'avant-projet d'arrêté modifié et la suite de la procédure de révision ont été présentés aux partenaires, lors d'une réunion le 29 juin 2017. La liste des organisations et personnes invitées est jointe en annexe 3. Une demande complémentaire a été formulée en réunion, par le représentant de la commune de Rocamadour. Elle a motivé une réunion sur site le 4 juillet 2017 dont 2 fiches rendent compte. Ces fiches et un nouvel avant-projet tenant compte des observations recueillies ont été adressés aux partenaires, le 22 août 2017. Aucune autre remarque notable n'a été formulée en réunion ou après la diffusion de son compte rendu.

ANNEXE 1 : PRESENTATION ET RESUME DES REUNIONS TECHNIQUES DE CONCERTATION ET VISITES DE TERRAIN AVEC LES USAGERS

Date	Cadre de la concertation	Partenaires présents	Sites concernés	Fiche ou CR	Principales demandes initiales des partenaires	Propositions de la DDT
21/04/2016	Echange de courriers	M. le maire de Floirac	Site n°7 : "Cirque de Montvalent" sur la commune de FLOIRAC	1	Souhaite attirer l'attention sur l'enjeu social et économique de la pratique du vol libre à Floirac	Question traitée avec les pratiquants du vol libre. L'avant-projet est amendé par une dérogation permettant le maintien de la pratique actuelle.
04/05/2016	Réunion à la DDT	Mme Sabine RAFFY (Kalapca-Loisirs) ; M. Gilles RAFFY, maire de Bouziès	Site n° 32 : falaise de Pech Larive (chemin de halage) sur la commune de BOUZIES	11	Retirer les secteurs pratiqués de l'avant-projet d'APPB.	Maintien de l'intégralité du site dans l'avant-projet d'APPB,
			Site n°26 : falaise de "Conduché – la Caleille" sur la commune de BOUZIES	12	Retirer les secteurs pratiqués de l'avant-projet d'APPB.	Retrait des secteurs pratiqués de l'avant-projet d'APPB
			Site n° 25: falaise du Liauzu (Les Peyrugues) sur la commune d'ORNIAC	13	Retirer les secteurs pratiqués de l'avant-projet d'APPB.	Maintien de l'intégralité du site dans l'avant-projet d'APPB (Aucune contrainte n'ayant finalement été confirmée).
17/05/2016	Réunion à la DDT	Représentants du comité départemental, de clubs de vol libre et moniteurs professionnels	Site n°14 : "Rocher de l'Agle" situé sur la limite des communes de LE ROC et LANZAC Site n°7 : "Cirque de Montvalent" sur la commune de FLOIRAC	1	Retirer les 2 sites de l'avant-projet d'APPB	Maintien de l'intégralité du site dans l'avant-projet d'APPB ; Dérogation pour le survol des 2 sites en vol libre.
			Site n° 13 – Falaises du Pech de Pinsac sur la commune de PINSAC	2	Pas de demande particulière pour ce site	La proposition de la DDT pour ce site figure sur la fiche n°5 et tient compte de la concertation avec les représentants de l'escalade
19/05/2016	Réunion à la DDT	Représentants du comité départemental et de clubs d'escalade.	Tous les sites de l'avant projet pratiqués pour l'escalade	-	Echanges sur l'intérêt de la révision de l'APPB, sur la méthode de concertation et sur la perception de l'avant projet	Rappel des objectifs de la révision et de la méthode de concertation.
01/12/2016	Réunion à la DDT	Représentants du comité départemental et de clubs d'escalade, du conseil départemental et du PNRCQ.	Tous les sites de l'avant projet pratiqués pour l'escalade	12/12/2016	Echanges sur l'intérêt de la révision de l'APPB et sur la méthode de concertation.	Confirmation des principes de la concertation et définition d'un calendrier de réunions techniques.

Date	Cadre de la concertation	Partenaires présents	Sites concernés	Fiche ou CR	Principales demandes initiales des partenaires	Propositions de la DDT
12/01/2017	Réunion à la DDT	Représentants du comité départemental et de clubs d'escalade, du CAF de Brive et du conseil départemental	Site n° 2 – Falaises d'Autoire sur les communes d'AUTOIRE et de LOUBRESSAC.	3	Réduire le linéaire identifié dans l'avant projet d'APPB de 20 m environ.	Maintien de l'intégralité du site dans l'APPB sous réserve de relevés GPS précis des voies.
			Site n° 4 – Falaises de Mézels sur la commune de VAYRAC	4	Retirer de l'avant projet d'APPB, un bloc isolé de la zone d'interdiction d'accès aux abords des falaises.	Retrait du petit front rocheux situé à l'extrémité nord-est du site identifié par l'avant projet (a pour effet de retirer le bloc isolé).
			Site n° 13 – Falaises du Pech de Pinsac	5	Retirer de l'avant-projet d'APPB, le secteur à fort potentiel d'équipement .	Retrait du tiers Est du site identifié par l'avant-projet d'APPB.
			Site n° 5 – Falaises du Puy d'Issolud sur la commune de VAYRAC.	6	Retirer le secteur déjà équipé et celui à fort potentiel du projet d'APPB	Aucune proposition dans l'attente des analyses complémentaires à conduire.
19/01/2017	Réunion à la DDT	Représentants du comité départemental et de clubs d'escalade, et du conseil départemental	Site n° 34 - Falaise du Cuzoul sur la commune d'ARCAMBAL.	7	Retirer de l'avant-projet d'APPB, a minima le secteur le plus pratiqué, à l'ouest de la falaise,	Maintien de l'intégralité du site dans l'APPB
			Site n° 37 "Falaise de Montcabrier"	8	Retirer le site de l'avant-projet d'APPB, à l'exception, ou le réduire à son extrémité Ouest.	Réduction du linéaire protégé par l'avant-projet d'APPB, à son extrémité Ouest.
			Site n° 35 "Falaises de Landorre" sur les communes de CAMBAYRAC et SAINT VINCENT RIVE D'OLT	9	Retirer 2 secteurs équipés de l'avant-projet d'APPB.	Retrait des 2 secteurs équipés.
			Site n° 31 – Pech de Rouen sur la commune SAINT MARTIN LABOUVAL.	10	Retirer de l'avant-projet d'APPB, la moitié Est du site.	Maintien de l'intégralité du site dans l'avant projet d'APPB.
			Période d'interdiction.	15	Réduire la période sensible pendant laquelle les activités sont interdites (sujet évoqué à l'occasion de toutes les réunions avec le comité départemental d'escalade mais très sensible sur le site N°34)	Réduction de 15 jours de la période d'interdiction (15 juin au lieu du 30 juin) et ouverture de la possibilité de conduire des purges en période sensible.
06/02/2017	Réunion à la DDT	Directrice de la base de loisirs de Mézels	Site n° 4 – Falaises de Mézels sur la commune de VAYRAC	4	Confirmation de l'analyse et du choix proposé à la suite de la réunion du 12 janvier.	

Date	Cadre de la concertation	Partenaires présents	Sites concernés	Fiche ou CR	Principales demandes initiales des partenaires	Propositions de la DDT
06/02/2017	Réunion à la DDT	Représentants du comité départemental d spéléologie	Site n° 23 – Falaise du « Bout du Rocher » sur la commune de MARCILHAC SUR CELE.	14	Confirmer la possibilité d'accéder à l'entrée de la grotte du « Gelé » en tout temps	Dans un souci de clarification, dérogation inscrite dans l'avant projet pour l'accès à la grotte du « Gelé »
08/02/2017	Visite terrain	M. Gilles RAFFY, Maire de Bouziès ; M. Didier LACROIX, coordonnateur activités (Kalapca-Loisirs)	Confirmation sur site de l'analyse et des choix envisagés lors de la réunion du 4 mai 2016.			
17/02/2017	Réunion à la DDT	Représentants de la Fédération départementale des chasseurs	Tous les sites	16	Echanges sur les impacts potentiels des activités cynégétiques à proximité des sites. Il est convenu que la fédération des chasseurs consultera les associations locales et son conseil d'administration.	Au vu des retours des consultations réalisées par la fédération des chasseurs, ajout dans l'avant-projet d'APPB, d'une interdiction de tir à poste fixe pendant la période sensible
05/05/2017	Visite terrain	Représentant du club d'escalade de Saint Céré et du conseil départemental	Site n° 2 – Falaises d'Autoire sur les communes d'AUTOIRE et de LOUBRESSAC.	3	A la suite de la réunion du 12 janvier, examiner l'impact de l'avant projet d'arrêté sur les voies équipées.	Le relevé GPS confirme que le tracé proposé par l'avant-projet n'impacte pas le secteur équipé (confirmation du maintien)
23/06/2017	Visite terrain	Club Alpin Français, représentant de la société des naturalistes lotois et conseil municipal de Vayrac	Site n° 5 – Falaises du Puy d'Issolud sur la commune de VAYRAC.	6 et 6 bis	Retirer le secteur déjà équipé et celui à fort potentiel du projet d'APPB	Retrait du sous-secteur Est déjà équipé, maintien du reste.
28/06/2017	Echange téléphonique	M. le maire de Meyronne	Site n° 10 - Rocher de Sainte Marie, sur la commune de MEYRONNE	20	Inquiétude sur la possibilité d'accéder en tout temps aux grottes Saint Marie (sanctuaire fréquenté depuis le Moyen Age)	L'accès s'effectuant par un chemin marqué par l'usage, l'avant projet d'APPB ne le limite en rien.
04/07/2017	Réunion et visite sur site	Représentants de l'association Rocamadour Aérostat, élus communaux et un éleveur de canards à Rocamadour	Site n° 18 – Falaises de Rocamadour.	17	Retirer le site du projet d'APPB	Maintien du site dans l'APPB ; Dérogation pour le survol du site en ballon à air chaud.
				18	Inquiétude sur les conséquences de l'APPB sur la prédation de canards par le Hibou Grand Duc	Maintien du site dans l'APPB Travail engagé avec l'ONCFS pour objectiver la prédation puis envisager les éventuelles suites à donner.

ANNEXE 2 : LISTE DES ORGANISATIONS ET DES PERSONNES INVITEES A LA REUNION DE CONCERTATION DU 14 AVRIL 2016

Monsieur le Directeur Régional de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées
Madame la Directrice de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations du LOT
Monsieur le chef du Service Départemental de l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage du Lot
Monsieur le chef du Service Départemental de l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques du Lot
Monsieur le Directeur de l'Agence interdépartementale Aveyron-Lot-Tarn-Tarn et Garonne de l'Office National des Forêts
Monsieur le Commandant du groupement de Gendarmerie du Lot
Monsieur le chef du Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine du Lot
Monsieur le Président de la Société des Naturalistes du Lot
Monsieur le Président de la LPO Lot
Monsieur le Président du GADEL
Madame la Présidente du PNR des Causses du Quercy
Monsieur le chef du service environnement du Département du Lot
Monsieur le Président du Conservatoire d'Espaces Naturels de Midi-Pyrénées
Monsieur le Président de Nature Midi-Pyrénées
Madame la directrice de France Nature Environnement Midi-Pyrénées
Madame DEPASSE Claudine, délégation départementale ASPAS du Lot
Monsieur le Président du comité départemental du Lot de la Fédération Française de la Montagne et de l'Escalade
Monsieur le Président du Club Alpin Français de FIGEAC
Madame la Présidente du Comité Départemental de Spéléologie du Lot
Madame RAFFY Sabine - KALAPCA loisirs
Monsieur GARDES Dominique – Assoc. Sports et Nature TOUR DE FAURE
Compagnie Sports Nature - CREYSSE
Monsieur Alexandre POUPET, Accroches escalade - MARTEL
Association Slack'A Lot
Monsieur GUINOT Jean-Luc - Quercy aventure
Monsieur Laurent MACARY - Lotabike - Lotaventure
Monsieur BESOMBES Roland, Président du Comité Départemental de Vol Libre du Lot
Monsieur le Président du Comité Départemental de Canoë-Kayak du Lot
Madame la Présidente du Comité Départemental de Randonnée Pédestre du Lot
Monsieur le Président du Comité Départemental Olympique et Sportif du Lot
Monsieur TRUJEL Christophe délégué départemental du CODEVER du Lot
Monsieur le Président du Comité Départemental de Course d'Orientation
Monsieur le Président du Comité Départemental UFOLEP du Lot
Monsieur le Président du Comité Départemental du tourisme du Lot et union départementale des offices de tourisme du Lot
Monsieur le Président de Lot Tourisme
Monsieur le Président de la Chambre d'Agriculture du Lot
Monsieur le Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Lot
Monsieur le Président de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat du Lot
Monsieur le Président de l'Entente Interdépartementale du Bassin du Lot
Monsieur le Président de l'établissement public territorial du bassin de la Dordogne (EPIDOR)
Monsieur le Président du Syndicat des forestiers privés du Lot
Monsieur le Président du Centre Régional de la Propriété Forestière de Midi-Pyrénées
Monsieur le Président du Syndicat départemental de la propriété privée rurale du Lot
Monsieur le Président de la Fédération Départementale des Chasseurs du Lot
Monsieur le Président de la Fédération du Lot pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique
Madame NIVEL Géralde Présidente du comité de pilotage Vallées de la Rauze et du Vers
Monsieur BANCEL Daniel Président du comité de pilotage Natura 2000 « Basse Vallée du Célé »
Monsieur LIEBUS Gilles Président du comité de pilotage Natura 2000 « Vallée de la Dordogne Quercynoise »
Monsieur BOUDOT Daniel Président du comité de pilotage Natura 2000 « Vallées de l'Ouyse et de l'Alzou »
Monsieur ESSLINGER Marc, expert naturaliste, animateur du site Natura 2000 « Moyenne vallée du Lot inférieure »

Monsieur le Président de l'Entente Interdépartementale du Bassin du Lot
Madame la Présidente de l'association force ouvrière consommateurs du Lot
Madame la Présidente de l'union départementale de la consommation, du logement et du cadre de vie du Lot
Madame la Présidente de l'union fédérale des consommateurs Que Choisir de Cahors
Monsieur le Président du Département du Lot
Monsieur le Président de la Communauté d'agglomération du Grand Cahors
Monsieur le Président de la Communauté de communes du Quercy Blanc
Monsieur le Président de la Communauté de communes Grand-Figeac
Monsieur le Président de la Communauté de communes Causses et Vallée de la Dordogne
Monsieur le Président de la Communauté de communes de la Vallée du Lot et du Vignoble
Monsieur le Président de la Communauté de communes du Pays de Lalbenque
Monsieur le Président de la Communauté de communes du Causse de Labastide Murat
Monsieur le Président de l'association des élus du Lot
Monsieur le Maire d'ARCAMBAL
Monsieur le Maire d'AUTOIRE
Monsieur le Maire de LE BOULVE
Monsieur le Maire de BOUZIES
Monsieur le Maire de BRENGUES
Monsieur le Maire de CABRERETS
Monsieur le Maire de CAJARC
Madame le Maire de CALES
Monsieur le Maire de CAMBAYRAC
Monsieur le Maire de CARENNAC
Monsieur le Maire de FLOIRAC
Monsieur le Maire de LANZAC
Madame le Maire de MARCILHAC-SUR-CELE
Monsieur le Maire de MARTEL
Monsieur le Maire de MEYRONNE
Monsieur le Maire de MONTCABRIER
Madame le Maire de ORNIAC
Monsieur le Maire de PINSAC
Monsieur le Maire de ROCAMADOUR
Madame le Maire de SAINT-JEAN-LESPINASSE
Monsieur le Maire de SAINT-MARTIN-LABOUVAL
Madame le Maire de SAINT-SOZY
Madame le Maire de SAINT-SULPICE
Monsieur le Maire de SAULIAC-SUR-CELE
Monsieur le Maire de THEMINES
Monsieur le Maire de VAYRAC
Monsieur le Maire de VERS

ANNEXE 3 : LISTE DES ORGANISATIONS ET DES PERSONNES INVITEES A LA REUNION DE CONCERTATION DU 29 JUIN 2017

Même liste que celle des personnes invitées à la réunion du 14 avril 2016, complétée par:

- les maires de 5 communes concernées par des sites intercommunaux, oubliées lors de la réunion du 14 avril 2016

Monsieur le Maire de SAINT VINCENT RIVE D'OLT

Monsieur le Maire de SAINT CIRQ LAPOPIE

Monsieur le Maire de LOUBRESSAC

Monsieur le Maire de LE ROC

Monsieur le Maire de LACAVE

- des nouveaux partenaires identifiés lors de la concertation

Monsieur le Président de la Ligue de l'Enseignement du Lot

Monsieur le Président du CLUB ALPIN FRANCAIS BRIVE

Monsieur le Président du comite départemental FFME de Corrèze